

Le 16 janvier 2025

Mme Sarah Lacoche

Directrice générale

Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

N° Dossier DG/2024/07/1751

Madame la Directrice,

Je vous remercie de votre courrier en date du 26 décembre 2024, faisant suite à mon message vous alertant sur les publicités mensongères ou pour le moins trompeuses de certains fournisseurs d'électricité renouvelables.

Je partage pleinement le point de vue que vous exprimez, selon lequel la loyauté des pratiques commerciales est un élément essentiel de la confiance des consommateurs. Or, l'examen des messages publicitaires concernant l'énergie montre que cette exigence de loyauté est très fréquemment « oubliée ».

Les exemples sont multiples et, dans mon précédent courrier, je donnais quelques exemples d'annonces biaisées ou mensongères. Il serait fastidieux d'établir par ce courrier un inventaire des publicités trompeuses en faveur des énergies éoliennes ou photovoltaïques. Toutefois, à titre d'exemple, je vous adresse ci-contre une annonce manifestement fausse, diffusée de façon quasi quotidienne depuis plusieurs semaines. Ce petit encart fait appel à une fiche descriptive plus complète (jointe en annexe) destinée à allécher le citoyen peu vigilant, comportant de nombreuses approximations. En première semaine de janvier, l'attention devrait pourtant être attirée par une contrevérité évidente : le 1^{er} janvier était un mercredi, et il est certain qu'aucune loi n'a été votée ce jour-là !! Peu importe, tout est bon pour appâter le brave citoyen.

De nombreux fournisseurs alternatifs, (qui ne sont en fait que des traders) promettent de vendre exclusivement de l'électricité « verte ». (Par exemple : <https://www.octopusenergy.fr/> ou <https://www.alterna-energie.fr/nos-offres-electricite>). C'est évidemment un biais trompeur pour l'usager potentiel : à un instant donné, les kWh livrés ne seront pas nécessairement fournis par des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques, mais par des sources pilotables, généralement thermiques.

Je note avec satisfaction que vous entendez mobiliser la DGCCRF sur ce thème et que le Plan national d'enquête 2025 ciblera en particulier le secteur de l'énergie. Les équipes de PNC-France sont naturellement attentives à ce type de messages publicitaires et sont à votre disposition pour assister vos services dans le repérage et l'analyse des annonces susceptibles de justifier une intervention de la part de la DGCCRF.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes respectueux hommages.

Bernard Accoyer

Président PNC-France



Panneaux Solaires



FINANÇÉS PAR L'ÉTAT
OFFRE À DURÉE LIMITÉE



PUBLI-REPORTAGE

AIDES AUX PANNEAUX SOLAIRES • Dernière mise à jour : 10 Décembre 2024

Face à la montée des prix de l'énergie, l'Etat Français ET Les Grandes Régions de France financent l'installation des panneaux solaires dans les foyers français !

C'est officiel, suite à la flambée des prix de l'énergie et notamment celui de l'électricité, en plus d'une inflation rampante... **l'État Français ainsi que la plupart des Grandes Régions de France** réagissent et lancent un nouveau dispositif simplifié à destination des propriétaires de maison... **Le Plan Solaire 2025** !

Le gouvernement a débloqué mercredi dernier un total de 9,1 milliards d'euros supplémentaires pour aider les foyers français et notamment les propriétaires de maison à s'équiper en Panneaux Solaires grâce à de nombreuses et multiples combinaisons d'Aides Gouvernementales et Régionales.

On Vous Explique Tout !

APRÈS 30 € / MOIS

AVANT 200 € / MOIS



Depuis Avril 2024, tous les Français ont droit à de nombreuses **Primes Gouvernementales à l'Autoconsommation pour les aider à financer leur transition vers l'énergie Solaire** dont le bénéfice premier immédiat et indéniable est la réduction de leur factures énergétiques.

Beaucoup de propriétaires de maison ne savent pas qu'ils sont potentiellement admissibles à ces primes gouvernementales du programme solaire et qu'ils peuvent recevoir jusqu'à **10.000€ d'aides par foyer**.

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez notre utilisation des cookies. [En savoir plus.](#)

J'ACCEPTE

Une véritable aubaine s'offre en effet à ceux qui savent à quoi ils ont droit parmi les combinaisons subtiles de programmes multiples :

MaPrimeRénov' - Réduction d'impôt - Le dispositif « coup de pouce chauffage » - Exonération de la taxe foncière pour les travaux d'économies d'énergie - Les aides locales pour financer vos travaux de rénovation énergétique - Éco-prêt à taux zéro - Taux de TVA réduits pour vos travaux - Les certificats d'économie d'énergie (CEE) - Le chèque énergie)...etc !

Qui plus est ... En plus de ces subventions gouvernementales,

La plupart des Grandes Régions financent en partie l'installation de vos panneaux solaires. Et oui ! Des Aides Financières SUPPLÉMENTAIRES !

Sélectionnez la Région dans laquelle vous résidez pour calculer gratuitement le montant des aides régionales auxquelles vous avez droit !



Je continue sans accepter x

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez notre utilisation des cookies. [En savoir plus.](#)

J'ACCEPTE



- ✓ [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- ✓ [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- ✓ [Centre-Val de Loire](#)
- ✓ [Hauts-de-France](#)
- ✓ [Île-de-France](#)
- ✓ [Grand Est](#)
- ✓ [Occitanie](#)
- ✓ [Nouvelle-Aquitaine](#)
- ✓ [Hautes-Pyrénées](#)
- ✓ [Bretagne](#)
- ✓ [Normandie](#)
- ✓ [Pays de la Loire](#)

Je continue sans accepter ×

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez notre utilisation des cookies. [En savoir plus.](#)

J'ACCEPTE

Panneaux Solaires: Subventions Maximales 2025

Financement combiné d'aides Gouvernementales	Jusqu'à 10 000 €
Aides de la région	Jusqu'à 6 615 €
Prime à l'autoconsommation	Jusqu'à 3 385 €

Quel est le montant de mes aides financières **TOTALES** ?

Le montant des Aides doit être calculé de façon personnelle, car de nombreux facteurs sont pris en compte selon votre région, votre âge, tranche de revenus mensuels, le type de chauffage, etc.



- **Étape 1 :** Cliquez sur votre âge ci-dessus (ou sur votre région) pour commencer votre test d'éligibilité.
- **Étape 2 :** Répondez à quelques questions simples pour savoir si vous avez droit aux primes de l'Etat et la Région
- **Étape 3 :** Profitez d'un devis personnalisé sans engagement, ainsi qu'une visite offerte par un spécialiste RGE

DEVIS PERSONNALISE

Je continue sans accepter ×

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez notre utilisation des cookies. [En savoir plus.](#)

J'ACCEPTE

Pour se doter des panneaux solaires de nouvelle génération, rien de plus simple !

Étude, visite technique, conseils sur mesure, procédures administratives, installation... Nos experts vous accompagnent de A à Z !

Renseignez juste rapidement, facilement et gratuitement vos informations ci dessous (Votre Confidentialité reste sécurisée)



Etude Gratuite

Bénéficiez d'Avantages Indéniables

Passez au Solaire Facilement ci dessous



Augmente la valeur de votre maison

Je continue sans accepter x

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez notre utilisation des cookies. [En savoir plus.](#)

J'ACCEPTE



Jusqu'à 10 000 € d'aides par foyer



L'énergie la moins chère



Matériel et production garantis 25 ans



Installation clé en main par des spécialistes RGE

Faites le 1er pas, et diminuez vos dépenses mensuelles

**TEST D'ÉLIGIBILITÉ
AUX AIDES 2025
POUR L'INSTALLATION
DE PANNEAUX
SOLAIRES**

Nous appliquerons parmi les nombreuses Offres Gouvernementales, les Aides plus avantageuses pour votre situation ! (MaPrimeRénov' - Réduction d'impôt - Le dispositif « Coup de pouce chauffage » - Exonération de la taxe foncière pour les travaux d'économies d'énergie - Les aides locales pour financer vos travaux de rénovation énergétique - Éco-prêt à taux zéro - Taux de TVA réduits pour vos travaux - Les certificats d'économie d'énergie (CEE) - Le chèque énergie). Nous ne sommes pas affiliés avec aucun de ces organismes.

Le montant des aides indiqué constitue un montant maximum qui peut varier en fonction des conditions d'acceptation de votre dossier par les organismes concernés et le professionnel choisi. Le pourcentage d'économies possibles et le montant de la plus-value indiqués sont indicatifs et non contractuels.

Ce contenu n'est pas édité, promu ou approuvé par le Gouvernement.

En remplissant ce formulaire, vous consentez expressément à être recontacté(e) par téléphone et/ou par email par notre société et ses partenaires à des fins de prospection commerciale. Vous êtes informé(e) de la possibilité de vous inscrire au service Bloctel contre le démarchage téléphonique.

Vous habitez un(e) :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de limitation et de suppression de vos données personnelles.



SUIVANT

En utilisant nos cookies, vous acceptez notre [politique de confidentialité](#).

Toute reproduction totale ou partielle sous quelque forme que ce soit, sans autorisation expresse écrite est prohibée.

Je continue sans accepter

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez notre utilisation des cookies. [En savoir plus.](#)

J'ACCEPTE